



UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1328

08 mars 2018

- **Environnement : Vers le renforcement du réseau national de surveillance sismique**
- **Santé : Campagne de vaccination d'enfants contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche, dans 44 communes**
- **Transport aérien : La compagnie aérienne chilienne Law suspend temporairement ses vols**
- **La NEHRO souhaite l'envoi d'une mission technique d'appui des Nations unies à la lutte contre la corruption**

>> Environnement : Vers le renforcement du réseau national de surveillance sismique

Opération de renforcement du réseau national de surveillance sismique, avec l'installation prochaine d'équipements sismiques additionnels, constitués de deux stations sismologiques complètes, de six sismomètres et de six accéléromètres. Ces équipements proviennent d'une assistance technique et financière conjointe du Mexique, de l'Espagne et de la Banque interaméricaine de développement. Les zones ciblées sont les départements de la Grande-Anse, du Nord-Ouest et toutes autres zones à fort potentiel d'activités sismiques, en dehors des départements prioritaires

de l'Artibonite, des Nippes et du Sud. C'est une initiative conjointe du Ministère de l'environnement et du Bureau des mines et de l'énergie dont l'objectif est de disposer de moyens de réponse aux fréquentes secousses sismiques de ces derniers mois. Il faut assurer, du même coup, une meilleure prise en compte des risques sismiques dans les décisions institutionnelles appropriées. En plus de plusieurs secousses durant l'année 2017, de nouveaux tremblements de terre ont été enregistrés les 16 et 17 janvier, dans les départements des Nippes, du Sud-Est et du Sud d'Haïti.

>> Santé : Campagne de vaccination d'enfants contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche, dans 44 communes

Du dimanche 11 au jeudi 15 mars, une campagne de vaccination d'enfants contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche (DTC), a eu lieu dans 44 communes [1] de 9 départements géographiques d'Haïti [2]. Cette annonce a été faite par l'unité de coordination nationale du programme de vaccination du Ministère de la santé publique et de la population lors d'un atelier organisé le jeudi 1er mars. 6 362 agents de santé seront déployés sur le terrain pour effectuer cette opération. L'objectif du ministère est de parvenir à vacciner plus d'un million d'enfants de 1 à 6 ans et de 7 à 14 ans contre la DTC. Depuis l'année 2014, beaucoup de cas de diphtérie, une maladie qui peut tuer les enfants, ont été recensés

en Haïti. Plus de 50 communes de 9 départements géographiques sont affectés par des cas de diphtérie. La coordonnatrice de vaccination, à la direction sanitaire de l'Ouest au ministère, Jeanne Kattie Paul, encourage les parents à faire vacciner leurs enfants de 0 à 11 mois contre la diphtérie, le tétanos et la pertussis/coqueluche. Les vaccins seront administrés dans des établissements scolaires, de santé, des postes de rassemblement et les églises. Seuls 68% des enfants de moins de 24 mois ont reçu les trois doses de ce vaccin selon des chiffres d'un rapport de la Banque mondiale, publié en juin 2017.

>> Transport aérien : La compagnie aérienne chilienne Law suspend temporairement ses vols

La compagnie aérienne chilienne Latin American Wings (LAW) a décidé de suspendre temporairement ses vols, du lundi 5 au mardi 20 mars 2018, entre

Port-au-Prince et Santiago du Chili. Cette mesure de suspension de 15 jours est prise en raison de l'augmentation considérable du nombre de

ressortissants d'Haïti, déclarés inadmissibles par les autorités chiliennes, pour entrer au Chili par l'aéroport Arturo Merino Benitez, précise la compagnie qui se dit prête à s'engager pour minimiser l'impact de cette situation sur ses passagères et passagers. Depuis le tremblement de

terre du 12 janvier 2010, de plus en plus de jeunes partent pour le Chili, le Brésil et l'Argentine, entre autres, en quête d'une vie meilleure. Plus de 100 000 haïtiens ont émigré au Chili en 2017, ont indiqué les autorités chiliennes.

>> La NEHRO souhaite l'envoi d'une mission technique d'appui des Nations-unies à la lutte contre la corruption en Haïti

La « New England Human Rights Organization (NEHRO) » sollicite de l'Organisation des Nations-unies la création d'une mission technique, en appui à la lutte contre la corruption en Haïti, dans une correspondance adressée au secrétaire général le jeudi 1er mars 2018. La NEHRO recommande que cette mission, composée de juristes et d'enquêteurs francophones, devrait être créée sur le modèle de la mission onusienne du Guatemala, vu l'importance qu'a la lutte contre la corruption pour la sécurité et le bien-être des peuples. Elle sera également chargée d'aider les magistrats haïtiens à enquêter sur la dilapidation des fonds PetroCaribe, du Fonds national de l'éducation, composé, en grande partie, des taxes collectées sur les Haïtiennes et Haïtiens de la diaspora et les Fonds gérés par la Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti (CIRH), après le séisme dévastateur du 12 janvier 2010, entre autres. La CIRH a été présidée, à l'époque, par l'ex-président américain Bill Clinton et l'ancien premier ministre haïtien Jean-Max Bellerive. « La lutte contre la corruption en Haïti et la poursuite des corrupteurs et corrompus, impliqués dans la dilapidation des fonds PetroCaribe, nécessitent un support continu, concernant le traitement technique des dossiers et la protection des magistrats et d'autres acteurs judiciaires ». La récente position de la représentante spéciale de la Mission des Nations-unies d'appui à la justice en Haïti (Minujusth), l'Américaine Susan D. Page, marque une rupture avec des comportements partisans des missions onusiennes en Haïti de 1993 à 2018,

estime la NEHRO. Ses déclarations sont conformes à la résolution 2350 du Conseil de sécurité, adoptée le 13 avril 2017, et à la Convention des Nations-unies contre la corruption, adoptée le 31 octobre 2003 et ratifiée par Haïti le 15 mai 2007. Dans un communiqué en date du 25 février 2018, Susan D. Page avait salué la nomination de juges pour instruire le dossier de dilapidation des fonds PetroCaribe, dans lequel sont soupçonnés d'implication plusieurs anciens hauts fonctionnaires d'Etat. Cette déclaration avait été qualifiée d'ingérence politique par les autorités haïtiennes, qui ont, tout de suite, rappelé leur ambassadeur auprès de l'ONU. Le 2 mars 2018, l'ONU a également rappelé la cheffe de la Minujusth. Les organisations socio-politiques du « secteur démocratique », une frange de l'opposition, demandent à la Cour supérieure des comptes et du contentieux administratif (CSCCA) de se dessaisir du dossier de dilapidation des fonds PetroCaribe. En ce sens, une requête d'une quinzaine de pages a été déposée à la CSCCA, à l'issue d'un sit-in organisé le mardi 6 mars 2018. Depuis janvier, la justice est saisie du dossier de dilapidation des 3 milliards de dollars américains du programme PetroCaribe. En plus du président Jovenel Moïse lui-même, plus d'une quinzaine de personnalités, - dont d'anciens premiers ministres - ainsi que d'anciens ministres, d'anciens directeurs généraux et des responsables de firmes de BTP, supposément impliquées dans des appels d'offres suspects, sont indexées dans le rapport d'une commission sénatoriale spéciale sur la gestion des fonds PetroCaribe.

A lire également:

- Péripiétés du quota de 30% de femmes dans les postes politiques en Haïti / Nécessité de mesures d'accompagnement efficaces pour mettre fin au système patriarcal
<http://www.alterpresse.org/spip.php?article22798>
- Droits humains : La Fondation « Zanmi Timoun » dénonce l'ampleur de l'exploitation sexuelle en Haïti
<http://www.alterpresse.org/spip.php?article22788>
- « Haïti, crise ou changement » ou la nécessité d'un débat autour de l'appui budgétaire de l'Union européenne à Haïti
<http://www.alterpresse.org/spip.php?article22169>
- Économie : Le secteur privé étonné par la mesure officielle de libeller les transactions en gourde
<http://www.alterpresse.org/spip.php?article22786>
- Plusieurs témoignages, dont le Mouvement des paysans sans terre du Brésil, après la mort de l'ingénieur agronome Gérald Mathurin
<http://www.alterpresse.org/spip.php?article22789>; <http://www.alterpresse.org/spip.php?article22792>